

# PROTOCOLE D'ACCUEIL POUR LA RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE SAINTE-THERÈSE Le jeudi 14 mai 2020

## Préambule

*Ce protocole a été travaillé en étroite collaboration avec la Direction Diocésaine, l'équipe éducative, les associations de parents, en s'appuyant sur les directives ministérielles.*

*Sauf nouvelles décisions gouvernementales, il s'appliquera jusqu'au vendredi 29 mai 2020, pendant la première phase du déconfinement.*

*Il appartient aux parents d'y adhérer ou non. C'est ce qui est entendu dans la notion de « volontariat ». Cependant, le fait de mettre votre enfant à l'école, implique, de fait, son respect pendant sa durée d'application.*

*L'agencement du site et des bâtiments scolaires, le comportement des jeunes enfants, la réorganisation pédagogique induite par l'absence d'enseignants et d'aides maternelles sont à prendre en considération dans votre décision et dans l'appréciation du risque de contamination.*

*Nous sommes contraints à une obligation de mise en œuvre, non à une obligation de résultat. Il est très difficile de faire respecter les gestes barrières aux enfants et plus particulièrement à ceux de maternelle sur une journée complète de classe. Soyez assurés que nous ferons de notre mieux.*

## Le retour à l'école : un engagement mutuel

### 1/ Engagement des familles

Vous, parents d'élèves, jouez un rôle essentiel dans le respect des consignes. Vous vous engagez, notamment, à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. **Vous devez prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école.** En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), votre enfant ne devra pas se rendre à l'école et vous en informerez le chef d'établissement. Si vous-même, ou un membre de votre famille, êtes considérés comme personne à risques, vous êtes invités à garder votre enfant à la maison.

Nous vous rappelons également votre rôle actif dans l'apprentissage du respect des gestes barrières à vos enfants. En coéducation, il faut les préparer à ce retour particulier en classe en leur parlant de ce qui va se vivre, de ce qui sera différent. **Vous trouverez en pièces jointes différents supports permettant d'aborder ce sujet avec vos enfants.**

Seuls les élèves sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école. Aucun parent ne sera admis. Votre enfant pourra arriver entre 8h45 et 9h15. Le portail sera fermé à 9h15. Nous avons décidé d'une amplitude plus large pour éviter au maximum que les personnes ne se croisent, que ce soit sur le parking ou aux abords de l'école. Merci de ne pas arriver avant 8h45 afin de ne pas attendre à plusieurs devant le portail. Nous comptons sur votre civisme pour respecter les règles de distanciation au portail.

### 2/ Engagement de l'école

L'école s'engage sur la mise en œuvre du présent protocole et en particulier port du masque pour tous les adultes de l'école, mise en place de règles de fonctionnement permettant la distanciation sociale et le respect des règles sanitaires, désinfection du matériel et des locaux, adaptation des modalités pédagogiques.

### 3/ Engagement des élèves

Avec votre collaboration, votre enfant devra également prendre note des points suivants :

- Je viens avec le matériel scolaire nécessaire pour la journée, en fonction de ce qui a été demandé par mon enseignant sur Educartable. Si je suis en maternelle, j'apporte une trousse avec crayons de couleur, tube de colle, paire de ciseaux.
- J'apporte les impressions du travail que mon enseignant m'a envoyé via Educartable (dans la mesure du possible, pour respecter les mesures sanitaires qui nous demandent de ne pas toucher le matériel des enfants).
- Je viens avec ma bouteille d'eau, je ne la partage pas.
- Je viens avec mon paquet de mouchoirs individuel
- Je repars chaque soir avec toutes mes affaires
- Je m'habille avec des tenues simples permettant mon autonomie et la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignants avec les élèves.
- Si je ne suis pas en mesure de respecter, raisonnablement, les gestes barrières, je ne serai plus accepté à l'école pendant la durée d'application de ce protocole, c'est-à-dire jusqu'au 29 mai.

Le jour de la rentrée, et les jours suivants, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci sera adaptée à l'âge des élèves. Cette sensibilisation sera répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

## Conditions d'accueil

Les élèves de la Petite Section de maternelle au CM2 seront accueillis **les lundis, mardis, jeudis et vendredis seulement, à partir du jeudi 14 mai.**

L'accueil est limité à 8 élèves pour une classe de maternelle, et 12 pour une classe élémentaire.

Les élèves de PS seront accueillis un jour par semaine.

Les autres élèves (MS au CM2) seront accueillis deux jours consécutifs par semaine. Les enfants des personnels prioritaires (soignants, forces de l'ordre...) pourront être accueillis tous les jours travaillés par leurs parents, si et seulement si le conjoint n'est pas en télétravail, chômage partiel... sous réserve de fournir une attestation sur l'honneur à l'établissement.

L'accueil périscolaire sera fermé matin et soir (sauf enfants des personnels prioritaires) car il nous est impossible de respecter les protocoles sanitaires sur ces temps-là avec un effectif complet : la consigne qui nous demande d'éviter le brassage des enfants nous contraindrait à avoir un adulte en surveillance par classe. Les horaires d'ouverture de l'école correspondent donc au temps de classe : 8h45 - 12h ou 12h15 et le soir 16h05.

La restauration municipale sera assurée sous forme de livraison de repas froids et variés à l'école, sans boisson. Les enfants déjeuneront dans leur classe, à leur place. Ils auront apporté leur bouteille d'eau ou gourde de la maison (voir ci-dessus engagement des enfants).

Le transport scolaire fonctionnera normalement. Les gestes de sécurité sanitaire seront mis en œuvre.

**Ces modalités d'accueil pourront être révisées s'il s'avère que le protocole sanitaire n'est pas applicable, ou en cas d'arrêt maladie d'un enseignant ou d'un personnel car l'organisation mise en place fonctionne à flux tendus. Cela impliquerait alors une modification des temps d'accueil et/ou des niveaux de classe accueillis.**

## Fonctionnement de l'école

### Accueil et départ des élèves

Les parents ne pénètrent pas dans l'école. L'accueil et le départ des élèves se font en respectant les règles de distanciation. C'est un adulte qui accompagne l'enfant, et non pas un aîné scolarisé dans l'établissement.

L'ensemble des règles s'applique également aux fratries.

Des parents de l'APEL et de l'OGEC seront présents aux différents portails pour vous aider et répondre aux éventuelles interrogations.

### Accueil

Les portails sont ouverts de 8h45 à 9h15. **Un élève arrivant en retard ne pourra pas être accepté.**

- Enfants qui arrivent par le car
  - ➔ Les élémentaires vont directement se mettre en rang à l'entrée de leur classe, sur les repères peints sur le sol (1,5 mètre de distance entre chaque repère)
  - ➔ Les enfants de maternelles sont accompagnés par un adulte jusqu'à leur classe.
- Enfants de maternelle, y compris GS de la classe de Mme Prier  
Accueil au portail blanc à l'arrière de l'école (près de la salle de motricité). Le parent reste à l'extérieur. L'enfant est accompagné dans sa classe par un adulte. Le parking se fait sur la rue de la Tortière. Le parking des enseignants ne doit pas être utilisé.
- Enfants de CP (y compris classe de Mme Prier) et CE1 (sauf CE1 de la classe de CE1/CE2 de Mme Gaudin)  
Accueil au portail blanc, place de l'église, à côté des bâtiments administratifs. Le parent reste à l'extérieur, assure les gestes barrières et attend que son enfant soit rentré (il est sous sa responsabilité). Les enfants vont se placer sur les repères peints sur le sol, à l'entrée de leur classe.
- Enfants de CE1 de la classe de Mme Gaudin ainsi que tous les CE2, CM1, CM2  
Accueil au portail principal bleu. Le parent reste à l'extérieur, attend que son enfant soit rentré et assure les gestes barrières (il est sous sa responsabilité). Les enfants vont se placer sur les repères peints sur le sol, à l'entrée de leur classe.

### Départ

Les portails ouvriront à 16h05.

Les enfants qui ont des cartes de sortie seront autorisés à partir seuls. Ils sortiront en premier.

Le départ du midi est autorisé. Dans ce cas seulement, la sortie de tous les enfants se fait par le portail bleu, à l'angle de la place de l'Eglise et de la rue de la Tortière.

**Les enfants qui partent à 12h (ou 12h15) ne seront pas accueillis l'après-midi.** En effet les personnels et enseignants étant tous mobilisés dans les classes à l'heure de la reprise, l'établissement ne serait pas en capacité de garantir la distanciation sociale.

- Enfants qui prennent le car
  - ➔ Les élémentaires se placent sur les repères peints sur le sol par numéro de car (1,5 mètre entre deux repères). Ils attendent d'être appelés pour s'avancer.
  - ➔ Les enfants de maternelle sont accompagnés par un adulte jusqu'au car.

- Enfants de maternelle (y compris classe de Mme Prier)  
Sortie par le portail blanc à l'arrière de l'école (près de la salle de motricité). Le parent reste à l'extérieur. Les enfants sont envoyés un par un.
- Enfants de CP et CE1 (sauf CE1 de la classe de CE1/CE2 de Mme Gaudin)  
Sortie par le portail blanc, place de l'église, à côté des bâtiments administratifs. Le parent peut s'avancer (en respectant les distances de sécurité) dans la zone sas délimitée par les ganivelles en respectant les distances sanitaires. Les enfants attendent sur les repères peints au sol.
- Enfants de CE1 de la classe de Mme Gaudin ainsi que tous les CE2, CM1, CM2  
Sortie au portail bleu, à l'angle de la place de l'Eglise et de la rue de la Tortière. Le parent reste à l'extérieur, attend son enfant et veille à respecter les distances de sécurité.

### Aménagement des classes et modalités pédagogiques

Le respect des gestes barrières fait l'objet d'une explication adaptée à l'âge des élèves et de rappels réguliers.

Si la météo le permet, les portes des classes resteront ouvertes. Les classes seront aérées avant l'arrivée des enfants (matin, récréations, pause méridienne). Elles seront aménagées afin de respecter la distanciation physique d'un mètre entre chaque élève, avec le bureau de l'enseignant ainsi qu'avec la porte d'entrée. Un sens de circulation sera mis en place pour entrer et sortir de la salle.

Les enfants devront se laver les mains à chaque entrée en classe, avant et après être allé aux toilettes, après avoir toussé, s'être mouché, avoir éternué, avant de rentrer à la maison. Chaque classe sera pourvue en savon liquide, essuie-mains jetables et gel hydroalcoolique (non obligatoire et ne concerne que les enfants de l'élémentaire, utilisation sous la surveillance de l'adulte uniquement). **Les enfants ne sont pas autorisés à apporter de gel hydroalcoolique de la maison.**

Le mobilier non nécessaire sera neutralisé. L'ensemble du matériel pouvant être manipulé à plusieurs ne sera pas accessible.

En maternelle les enfants devront également rester assis à leur table. Ils pourront s'installer sur le tapis de regroupement en conservant les mesures de distance.

Pour la sieste, les couchettes seront installées à distance les unes des autres. Pensez à équiper votre enfant de manière à ce qu'il soit autant que possible autonome pour retirer/enfiler ses vêtements

Les enfants du CP au CM2 poseront leur vêtement sur le dossier de leur chaise et conserveront leur cartable à côté d'eux. Chaque enfant conserve son matériel, pas de prêt entre enfants.

Le transfert d'objet entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

La classe ne fonctionnera pas comme avant. Le travail en présentiel sera identique à celui qui est donné aux enfants restant à la maison (Educartable).

Du fait de l'absence de certains enseignants, ce ne sera pas systématiquement l'enseignant habituel de votre enfant qui assurera la classe.

# FAQ

Quand mon enfant ira-t-il à l'école ?	5
Moi ou mon conjoint sommes personnel prioritaire, quel accueil pour mon enfant si je n'ai aucun mode de garde ?	6
Combien d'enfants seront-accueillis en même temps ?	6
Puis-je choisir la date de rentrée de mon enfant ?	6
À quelle heure mon enfant pourra-t-il arriver à l'école ?	6
Comment se réalisera la dépose de mon enfant à l'école ?	6
Comment seront appliquées les règles sanitaires ?	6
Comment mon enfant se déplacera-t-il dans l'école ?	7
Comment mon enfant se rendra-t-il aux toilettes ?	7
Comment mon enfant déjeunera-t-il le midi ?	7
Quel sera l'encadrement des enfants sur ce temps de déjeuner ?	7
Comment se passera la récréation ?	7
À quoi mon enfant pourra-t-il jouer dans la cour ?	8
Que fera mon enfant à l'école ?	8
Mon enfant pourra-t-il utiliser du matériel collectif ou celui d'un autre camarade ?	8
Mon enfant aura-t-il des séances d'EPS à l'école ?	8
Que fera mon enfant si je décide qu'il reste à la maison (ou non pris en charge à l'école) ?	8
Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?	9
Mon enfant pourra-t-il utiliser du gel hydroalcoolique ?	9
Les adultes porteront-ils un masque ?	9
Mon enfant pourra-t-il porter un masque ?	9
À quelle fréquence les locaux seront-ils nettoyés ?	9
Si un enfant montre des symptômes à l'école, que se passera-t-il ?	9

## Quand mon enfant ira-t-il à l'école ?

Les 11 et 12 mai seront consacrés à la préparation de la réouverture.

Les élèves rentreront donc à partir du 14 mai, selon un planning qui vous sera fourni par l'enseignant de votre enfant.

Les enfants seront accueillis 1 jour par semaine pour les PS, deux jours pour les autres (lundi et mardi ou jeudi et vendredi).

Nous sommes vigilants à proposer des jours d'accueil identiques aux fratries. Toutefois, si vous constatiez une erreur, merci de vous rapprocher au plus vite du chef d'établissement pour évaluer les possibilités de modifications.

## Moi ou mon conjoint sommes personnel prioritaire, quel accueil pour mon enfant si je n'ai aucun mode de garde ?

Seuls les enfants des personnels prioritaires pourront être accueillis tous les jours en classe et sur temps périscolaire : de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

**Les familles concernées doivent informer l'établissement préalablement (au plus tard 3 jours avant) de l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant s'il est présent sur temps périscolaire.**

Le mercredi matin, les enfants concernés seront pris en charge par du personnel de l'école. A partir de 12h, des animateurs du centre de loisirs municipal prendront le relais, toujours sur le site de l'école.

## Combien d'enfants seront-accueillis en même temps ?

Les effectifs par classe sont limités à 12 enfants en primaire et 8 en maternelle. La surface limitée des classes, le mobilier non déplaçable, l'âge des enfants, la distanciation obligatoire, sont autant de contraintes nous conduisant à fixer ce nombre pour notre établissement.

## Puis-je choisir la date de rentrée de mon enfant ?

Oui et non. L'école ne pourra pas être à la carte. Vous vous êtes prononcés pour la rentrée du 14 mai. L'organisation proposée est donc fixe du 14 au 29 mai.

Les conditions d'accueil seront réétudiées en fonction de l'évolution du protocole gouvernemental de déconfinement.

Cependant, toute demande **exceptionnelle** de retour à l'école **dûment motivée** sera étudiée avec attention et bienveillance, dans le respect des seuils indiqués ci-dessus.

## À quelle heure mon enfant pourra-t-il arriver à l'école ?

Votre enfant peut arriver entre 8h45 et 9h15. Les portails fermeront à 9h15. Merci de respecter scrupuleusement ces horaires, il ne sera plus possible de rentrer dans l'établissement ensuite.

## Comment se réalisera la dépose de mon enfant à l'école ?

Vous parents, ne pourrez pas entrer dans l'enceinte de l'école. Il faudra le déposer au portail, respecter les règles de distanciation, et ne pas rester devant le portail une fois que votre enfant sera rentré. Il n'y aura pas d'accueil sur la cour, les enfants devront rentrer par le portail un par un en respectant 1 mètre entre chacun. Nous vous remercions par avance de ne pas échanger avec les enseignants à ce moment-là mais d'utiliser les adresses mails pour communiquer avec les enseignants ou le chef d'établissement. Evitons également le cahier de liaison !

Si vous avez plusieurs enfants, il faudra déposer chacun d'eux au portail dédié, en fonction de sa classe.

## Comment seront appliquées les règles sanitaires ?

Chaque matin, les règles sanitaires seront rappelées aux enfants :

- Distanciation physique entre toutes les personnes (entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes) à tous les instants (dans la cour, dans le rang, en classe...)
- Application des gestes barrières (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main).
- Les échanges manuels de ballons, jouets, matériel scolaire, ... ne seront pas autorisés.
- Seront retirés des classes le matériel collectif, les jeux de constructions, les dinettes, poupées, les livres...
- Port d'un masque par l'ensemble des adultes de l'école quand ils ne peuvent respecter les règles de distanciation physique.

Nous respecterons et ferons respecter AU MAXIMUM et DU MIEUX QUE NOUS POUVONS les règles sanitaires nationales à savoir :

- La distanciation physique entre toutes les personnes (entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes) à tous les instants (dans la cour, dans le rang, en classe...)
- L'application des gestes barrières (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main).
- Le port du masque par l'ensemble des adultes de l'école.

#### MAIS

Il y a des circonstances où cela ne sera pas possible :

- Enfant qui pleure et qui a besoin d'être consolé,
- Enfant qui s'est blessé en tombant sur la cour par exemple,
- Altercation entre deux enfants
- Aide à l'habillage/déshabillage pour les plus petits, en particulier au moment de la sieste,
- ...

#### **Comment mon enfant se déplacera-t-il dans l'école ?**

Les enseignants veilleront à éviter le croisement des groupes au sein de l'établissement.

Les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

Les déplacements en classe seront limités au strict nécessaire.

#### **Comment mon enfant se rendra-t-il aux toilettes ?**

Pour se rendre aux toilettes sur le temps de classe, votre enfant devra emprunter un chemin qui lui permette de rester à distance des autres. Il devra se laver les mains avant et après son passage aux toilettes.

Pour se rendre aux toilettes sur le temps de récréation, votre enfant devra demander l'autorisation à l'enseignant afin que nous puissions limiter le nombre d'enfants à l'intérieur du local.

#### **Comment mon enfant déjeunera-t-il le midi ?**

Jusqu'au 29 mai, votre enfant mangera un repas froid fourni par la restauration municipale, en classe, à sa place.

Si le temps le permet, et en fonction de l'âge des enfants, il pourra être pris dehors.

Les enfants devront se laver les mains avant et après le repas.

En cas d'assistance aux élèves pour la prise des repas, l'adulte portera un masque et se lavera les mains.

#### **Quel sera l'encadrement des enfants sur ce temps de déjeuner ?**

Les enseignants, le personnel de l'école seront mobilisés pour ce temps de prise de repas.

Des agents municipaux seront également présents.

#### **Comment se passera la récréation ?**

Dans la mesure où les élèves respecteront les gestes barrières et la distanciation physique, oui, les enfants bénéficieront bien de récréations qui seront organisées par petits groupes.

Si les enseignants rencontraient trop de difficultés pour faire respecter ces mesures barrières, notamment la distanciation physique, ou en cas de conditions météorologiques défavorables, il serait alors possible que les récréations soient remplacées par des temps de pauses plus courts mais plus fréquents.

Les horaires et les espaces dédiés aux récréations seront modifiés afin qu'il n'y ait pas de brassage entre chaque groupe d'enfants. Il n'y aura qu'un seul groupe d'enfants sur un temps donné et un espace délimité.

Tous les jeux de ballon, les jeux nécessitant de se passer des objets ou les jeux de contact ne seront pas autorisés.

En maternelle, les vélos, ne pourront pas être utilisés. L'accès aux structures de jeu ne sera pas possible (balisage physique avec de la rubalise).

En cas de conditions météorologiques défavorables, les récréations seront organisées en intérieur.

L'accès aux sanitaires se fera sous la surveillance d'un adulte : marquage au sol pour matérialiser la file d'attente, limitation du nombre d'enfants présents en même temps dans le local.

### À quoi mon enfant pourra-t-il jouer dans la cour ?

Malheureusement... pas grand-chose ! Votre enfant devra respecter les règles de distanciation physique dans la cour également. Il ne pourra donc s'approcher de ses camarades à moins d'un mètre. Il ne pourra donc pas non plus jouer à des jeux sociaux (jeux collectifs de type chat, jeux de ballon, billes...) ni à des jeux nécessitant des échanges de matériel (cartes à jouer...). Aussi, parce qu'il nous tient à cœur de permettre à vos enfants de rire, de souffler, de jouer aussi, nous essaierons au maximum de les accompagner pour leur proposer des activités autonomes. Nous savons aussi que nous pouvons compter sur leur créativité pour inventer de nouveaux jeux.

### Que fera mon enfant à l'école ?

Le premier travail de votre enfant à l'école sera de respecter le protocole sanitaire, ce qui demandera beaucoup de temps. Afin de garantir un accès aux savoirs équitable, les enseignants proposeront en classe le travail qui sera envoyé aux enfants restés en « école à la maison ». Aucune manipulation ne pourra être réalisée avec du matériel collectif.

Les corrections d'un travail individuel ne pourront être réalisées facilement, car l'enseignant ne pourra toucher le matériel (donc le cahier) de l'enfant. Le travail avec correction immédiate sur ardoise sera favorisé.

### Mon enfant pourra-t-il utiliser du matériel collectif ou celui d'un autre camarade ?

Non, il ne sera pas possible de s'échanger du matériel. S'il s'avérait nécessaire de passer du matériel de manipulation d'un enfant à l'autre, il faudrait le désinfecter entre les deux.

C'est pourquoi, les coins jeux en maternelle seront fermés et le matériel remisé (plus de voitures, animaux, jeux de construction, dînettes, poupées, ...)

Merci de veiller à ce que votre enfant dispose de TOUT son matériel dans son cartable.

Merci également de procurer à votre enfant en maternelle une trousse avec crayons de couleur, bâton de colle et ciseaux adaptés à sa main. Nous prévoyons de préparer des caisses dédiées de jouets par enfant.

### Mon enfant aura-t-il des séances d'EPS à l'école ?

Quelques activités physiques pourront être proposées mais votre enfant ne pourra pas bénéficier d'un enseignement de l'EPS en tant que tel.

### Que fera mon enfant si je décide qu'il reste à la maison (ou non pris en charge à l'école) ?

Les enseignants poursuivront la continuité pédagogique engagée depuis la fermeture des écoles avec Educartable. Cependant, ils seront également en classe, ils ne pourront donc pas être disponibles sur les heures de classe et seront par définition moins disponibles qu'avant. La programmation des apprentissages de l'année scolaire prochaine prendra bien évidemment en compte la période que nous vivons depuis le 16 mars. Pas d'inquiétude !

### Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains :

- à son arrivée dans l'école,
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations,
- avant et après chaque repas,
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
- le soir avant de rentrer chez soi, et à son arrivée à la maison,
- autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés.

### Mon enfant pourra-t-il utiliser du gel hydroalcoolique ?

L'utilisation du gel hydroalcoolique n'est pas conseillée pour les enfants. Les enfants de maternelle n'y auront pas accès. Ce sera éventuellement possible pour les plus grands, mais c'est l'adulte qui délivrera à chaque enfant la dose nécessaire. **Les enfants n'apportent pas de gel hydroalcoolique à l'école.**

### Les adultes porteront-ils un masque ?

Oui, tous les adultes de l'école porteront un masque en permanence même s'ils peuvent réaliser une distanciation physique. Il est important de préparer les enfants à cela.

### Mon enfant pourra-t-il porter un masque ?

Le Conseil scientifique considère que le port du masque n'est pas indiqué pour les enfants de moins de 10 ans et même déconseillé pour les élèves de maternelle.

Il ne sera donc pas possible en maternelle.

Si votre enfant, en élémentaire, vient à l'école avec un masque, les enseignants ou l'établissement ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable si celui-ci l'enlève, le perd ou l'abîme. Ils ne pourront également pas l'aider à le mettre ou l'enlever car seul l'utilisateur d'un masque doit le toucher. Vous devrez vous-même, à la maison, lui apprendre les modalités spécifiques de mise en place d'un masque puisqu'il lui sera nécessaire de l'enlever au moment du repas.

S'il joue avec, il sera invité à le retirer et à le ranger dans son cartable.

Si votre enfant porte un masque en journée, il sera nécessaire de lui en fournir 2 exemplaires car un masque doit être changé toutes les 4 heures.

### À quelle fréquence les locaux seront-ils nettoyés ?

Le mobilier (tables, chaises, couchettes) sera désinfecté tous les soirs, ainsi que les points de contact (interrupteurs, poignées de portes, rampes...), les sols, les tableaux.

Les poubelles seront vidées tous les jours et les sacs poubelles remplacés.

Les sanitaires (toilettes, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs) seront désinfectés deux fois par jour.

Les savons et réserves d'essuie-mains papier seront réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire.

Les classes seront aérées pendant le nettoyage.

### Si un enfant montre des symptômes à l'école, que se passera-t-il ?

L'élève sera isolé dans une pièce dédiée à cette situation. Un masque lui sera remis par l'établissement. Les parents seront appelés pour prise en charge de leur enfant.